

**République du Niger**

**Région de Dosso**

**Département de Tibiri**

**Commune Rurale de Guéchémé**

**Fraternité - Travail - Progrès**

L’an deux mille vingt cinq et les Mercredi 26, Jeudi 27, Vendredi 28 et Samedi 29 Mars, s’est tenue dans la salle de réunion de la Mairie de Guéchémé, la première session ordinaire du conseil consultatif de l’année 2025 sous la présidence de Monsieur Idrissa Boukari, Président du conseil consultatif, Administrateur Délégué de la commune Rurale de Guéchémé.

Etaient présents (voir liste nominative en annexe)

Après la mise en place des participants, s’en est suivi le contrôle de régularité de présence. Une fatiha a été prononcée par un des participants. Les membres de la commission consultative présents, formant la majorité, peuvent valablement élaborer des décisions en exécution de l’arrêté N°006/CRG/2024 du 03 Septembre 2024 portant création, composition et attribution de la Commission Consultative de la Commune Rurale de Guéchémé.

Le président du conseil consultatif, dans son allocution introductive a souhaité la chaleureuse bienvenue à toutes et à tous et un plein succès dans les travaux. Il n’a pas manqué de souligner la question qui défraie le Sahel et le Niger en particulier ; question qui ne fait d’ailleurs pas exception sur cet antagonisme litigieux entre agriculteurs et éleveurs, mais surtout la situation d’insécurité qui prend de l’ampleur dans le pays.

Il a ensuite fait cas des récents évènements sanglants qui ont occasionné la mort de 44 civils et auxquels il a demandé d’observer une minute de silence à leur mémoire (Village de Fambita/Téra)

Enfin il s’est beaucoup estimé très heureux de voir une cohabitation sociale sur toute l’étendue du territoire communal.

Quant au DDAT/DC représentant le Préfet du Département de Tibiri empêché, invité pour l’occasion, prodigua des sages conseils sur la question de l’heure à l’instar de l’administrateur Délégué.

Il transmet les salutations fraternelles et encouragement du Préfet à l’assistance.

En reprenant la parole, l’Administrateur Délégué remercia le Tout Puissant Allah de nous accompagner encore à achever le mois béni de Ramadan tout en adressant ses meilleurs vœux de la fête de l’Aïd El Fitr ; sans oublier de transmettre les salutations de nos plus hautes autorités du pays à la tête du Gouvernement, son Excellence le Général d’armée Abdourahamane Tiani, Président de la République, chef de l’Etat.

C’est ainsi que les travaux se sont poursuivis en plénière comme suit après avoir modifié l’ordre chronologique de l’ordre du jour :

1. Amendement et adoption de l’ordre du jour de la première session du conseil consultatif de Guéchémé
2. Amendement et adoption du PV de la dernière session de l’année 2024
3. Présentation du PIA 2025
4. Situation du Dallol
5. Situation de l’encaisse au 28 Février 2025
6. Examen et adoption de la situation du compte administratif et compte de fin d’exercice 2024
7. Situation des arriérés de la taxe municipale
8. Recrutement d’un ambulancier au niveau du CSI de Lido, d’un manœuvre au CSI de Lokoko et d’un gardien à Kanda.
9. Communications et divers
10. Délibérations et clôture.
11. **Présentation de l’ordre du jour de la session pour amendement et adoption**

L’ordre du jour est présenté et lu par le secrétaire de séance en plénière ; des modifications chronologiques ont été faites :

* Suppression du point n°04 de l’ordre du jour
* Ajout d’un autre point intitulé : Examen de la situation du compte administratif et compte de fin d’exercice
* Le point n°08 de l’ordre du jour vient en 3ème position
* Le point n°07 de l’ordre du jour a été débattu en 4ème position

Ainsi l’ordre du jour est adopté dans sa forme, dans son fond et dans l’ordre chronologique de préséance.

1. **Amendement pour validation du P.V. de la session précédente**

Le procès verbal de la session précédente a été amendé et validé.

1. **Présentation du PIA 2025**

En résumé ici, il a expliqué l’importance du Plan d’Investissement Annuel (PIA) qui est un outil clé pour le développement durable et la bonne gestion d’une commune, permettant de répondre aux besoins des citoyens tout en anticipant les défis futurs :

* Organiser des journées portes ouvertes pour expliquer l’état général de la Commune, ce qui va permettre aux populations une prise de conscience dans le paiement de la taxe.
* Volet éducation : on a parlé de la réparation des tables bancs, de la construction des blocs de latrines …
* Volet santé : transformation de la case de santé de Bey Beyé en CSI, réhabilitation du CSI de Makorwa, Lido, clôture du CSI, réparation ambulance de Makorwa.
* Volet hydraulique : réalisation des postes d’eau autonomes (Mini AEP, PLEA, Multi villages, promotion de l’ATPC)
* Volet agriculture : assister la population avec des moto pompes, formation des brigadiers et renforcement des capacités.
* Volet environnement : Sensibilisation sur la coupe abusive des arbres, sensibilisation sur l’abattage abusif des arbres, RNA, changement climatiques, restauration des terres …
* Organiser un forum des investisseurs pour partager le PIA avec les contributions des bailleurs de fonds.
* Volet Elevage : Appui à la vaccination (chien), aire d’abattage, réhabilitation du PCC, achats produits vétérinaires.

1. **Situation du Dallol**

Beaucoup d’actions ont été menées à ce niveau pour préserver la paix, la quiétude et la sécurité. Mais les choses restent vaines. Agriculteurs et éleveurs se bousculent à propos de cette bande et même s’affrontent malgré les conventions locales et les interventions des projets. Le non respect des lois établies par la législation en vigueur se fait sentir en perpétuel moment. La bande dite bande du Dallol est un espace qui nous permet de nous s’auto-suffire à travers une diversification des cultures de contre saison (l’auto suffisance alimentaire).

En dépit de toutes les actions entreprises et eu égard à certaines interventions autoritaires communales (visite du site par les policiers municipaux tout en cherchant les compromis avec les éleveurs) une lueur d’espoir commence à se manifester.

L’analyse de cette situation du Dallol fait ressortir des propositions dont entre autre l’interdiction formelle de paître dans la bande ; surtout les éleveurs étrangers, qui dans la majeure partie des cas sont les investigateurs.

1. **Situation de l’encaisse au 28 Février 2025**

Le bilan de l’exécution du budget au 28 Février 2025 est commenté par section, chapitre et article. Au plan des recettes sur le recouvrement des taxes municipales, il est constaté et enregistré un montant de 56 584 973 F en recettes contre 42 033 580F soit un écart de 14 551 383 F de dépenser.

1. **Examen et adoption du compte administratif et compte de fin d’exercice 2024**

Le receveur municipal, maître de la question a fait succinctement un exposé explicite et détaillé de la situation du compte de fin d’exercice 2024. Aussi, il rappelle qu’un important arriéré de la taxe municipale reste à recouvrer avoisinant ainsi près de 141 737 000 F (Sédentaires et éleveurs). L’exposé a convaincu plus d’un participant.

Ainsi, comme on ne peut cesser de le rappeler aux participants, la question d’arriéré de la taxe municipale reste une préoccupation malgré les méthodes utilisées conjointement avec tous les chefs de village. Le recouvrement est très timide, ce qui a, d’ailleurs inciter le premier responsable communal a procédé à des convocations des chefs de village pour qu’ensemble des issues soient tracées.

Puisque les mêmes causes produisent les mêmes effets, le travail abattu par le receveur municipal est la suite logique de celui ayant fait l’objet de présentation du compte de fin d’exercice en plénière.

1. **Situation des arriérés de la taxe municipale**

Situation très délicate et cruciale puisqu’elle a réveillé beaucoup d’esprits qui somnolent. Avoisinant près de 141 737 000 de francs, la question des arriérés de la taxe municipale reste une préoccupation de premier rang, malgré les différentes méthodes utilisées conjointement par les équipes en charge du recouvrement, le chef de canton, le chef de groupement peulh et les appuis des chefs de villages. A ce titre, diverses stratégies ont été proposées par la plénière. Nous retiendrons entre autre, les messages radio et les convocations pour sensibiliser les chefs de villages.

1. **Recrutement d’un ambulancier au niveau du CSI de Lido, d’un manœuvre à Lokoko et d’un gardien au CSI à Kanda**

Puisque la nécessité de ces agents s’impose, le conseil consultatif à l’unanimité, a adopté cette initiative au bon moment où nous connaissons bien les rôles qu’ils jouent au niveau de ces centres de santé.

1. **Communications et divers**

Une série de communications ont été faites lors de cette session. Tout d’abord celle du Président du conseil consultatif ayant traits à :

* L’interdiction ferme de « jouer » les pétards en cette période d’insécurité dans toute la commune ;
* Une communication ayant trait à l’arrivée des équipes de cartographie pour le recensement général (RGP/H) 2025 ;
* Une communication sur la mise à disposition d’un important stock de sucre carreaux destiné à la vente à prix modéré pendant le mois de ramadan ;
* Une communication sur la grande irrigation (+ de 600 hectares) ;
* Une communication sur le financement de la réhabilitation de la route Douméga-Fadama-Boureimi ;
* Une communication sur la remise du site aux entreprises chargées de faire le tronçon Boyé Boyé-Tombon Dogo et Lido-Balsando ;
* Une communication sur la situation scolaire et la tenue très prochaine des examens ;
* Une communication sur la rencontre de l’Administrateur Délégué, les chefs de village et enseignants de la zone dite d’insécurité.

Enfin, une recommandation a été suggéré relative au plaidoyer adressé au Préfet pour permettre aux FDS de sillonner la zone dite d’insécurité au moment des examens.

1. **Délibérations**

Le conseil consultatif de la commune rurale de Guéchémé réuni en session ordinaire les 26, 27, 28 et 29 Mars 2025 décide des délibérations suivantes :

* Délibération n°001/CRG/2025 du 29 Mars 2025 portant approbation du projet de l’ordre du jour de la session ordinaire du conseil consultatif des 26, 27, 28 et 29 Mars 2025
* Délibération n°002/CRG/2025 du 29 Mars 2025 portant amendement et adoption du procès verbal de la dernière session de l’année 2024
* Délibération n°003/CRG/2025 du 29 Mars 2025 portant présentation et examen du PIA 2025
* Délibération n°004/CRG/2025 du 29 Mars 2025 portant examen de la situation du Dallol
* Délibération n°005/CRG/2025 du 29 Mars 2025 portant examen de la situation de l’encaisse au 28 Février 2025
* Délibération n°006/CRG/2025 du 29 Mars 2025 portant examen et adoption du compte administratif et compte de fin d’exercice 2024
* Délibération n°007/CRG/2025 du 29 Mars 2025 portant examen de la situation des arriérés de la taxe municipale
* Délibération n°008/CRG/2025 du 29 Mars 2025 portant examen de la situation du recrutement d’un ambulancier au niveau du CSI de Lido, d’un manœuvre au CSI de Lokoko et d’un gardien à Kanda.

**Clôture**

La clôture des travaux de la session est sanctionnée par une fatiha dite par un des participants et l’allocution du Président du conseil consultatif où il a remercié de bon cœur les participants pour leur pleine implication et a manifesté toute sa satisfaction pour la qualité et le succès des travaux.

Il leur a tous souhaité un bon retour dans leurs foyers respectifs et une bonne fête de l’Aïd El Fitr.

Fait à Guéchémé, le 29 Mars 2025.

***Le Rapporteur Le Président du conseil consultatif***

***Karim Amadou Idrissa Boukari***